

COMPRENDRE LES INTENTIONS DU RWANDA CONCERNANT SES INTERVENTIONS EN RÉPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO A TRAVERS LES DECLARATIONS DU PRESIDENT PAUL KAGAME

0. Introduction

Ingénieur BUSHOKI
batabihab@yahoo.fr

Daniel MALEKANI
malaekani@gmail.com
Activistes de la Société
civile

Cet exposé a pour objet la compréhension des intentions du Rwanda à travers le narratif des autorités rwandaises sur les guerres récurrentes à l'est de la République démocratique du Congo (RDC). Il s'agit de lire entre les lignes le discours du leadership rwandais sur l'instabilité de cette partie de la RDC en vue de dévoiler les éléments susceptibles d'aider les Congolais à comprendre comment le Rwanda justifie, en interne comme à l'externe, ses interventions en RDC.

Cet exercice nous permet de contribuer à la réflexion sur les solutions durables à la crise qui ronge la partie est de la RDC depuis trois décennies. C'est une démarche aussi bien difficile que nécessaire dans la mesure où il ne sert à rien de se plaindre d'une maladie qui ne guérit pas alors que le diagnostic est probablement erroné, voire méconnu.

Si l'on veut comprendre la situation sécuritaire qui prévaut dans la région des Grands-Lacs, il faut se méfier de ce qui est visible. Car, comme le disait le philosophe français Maurice Merleau-Ponty, « le pouvoir est condamné à la visibilité, il doit cependant cacher tout ou une partie de ses ressorts. A l'instar des courtisanes, il tire de ce paradoxe sa splendeur et sa misère, la dissimulation où il se retire et l'apparence où il s'expose »¹.

Cet exposé comprend trois points, à savoir :

Justification du leadership rwandais de ses interventions en RDC (en interne comme à l'externe) ;

Etude de cas : Entretien exclusif du Président rwandais, Paul Kagame, au magazine « Jeune Afrique » du 27 janvier 2025 ;

1 Cf. Maurice MERLEAU-PONTY cité par Jean Marie TREGUIER, *Le corps selon la chair. Phénoménologie et ontologie chez Merleau-Ponty*, Paris, Kiné, 2005, p. 257-258.

Discours versus intentions réelles : ce que l'on dit versus ce que l'on veut.

1. Justification du leadership rwandais de ses interventions en RDC en interne comme à l'externe

1.1. En interne :

a) Défense de la sécurité du Rwanda : Kigali a l'habitude de justifier la mobilisation des RDF pour intervenir, agresser, attaquer la RDC, selon le cas, par les arguments de défense de la sécurité nationale du Rwanda et de « mesures préventives contre une menace existentielle posée par les forces génocidaires des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) ». Cette posture défensive s'accompagne d'un autre narratif : celui de souveraineté nationale, de combat pour la survie du Rwanda, de victoire existentielle contre les ennemis. L'on ne manque pas de noter combien les FDLR sont traités de menaces extérieures de la nation alors qu'ils sont par essence et par la loi d'abord des Rwandais. Nous reviendrons sur les raisons de ce qualificatif excluant.

b) Protection de la communauté : Cet argument s'accompagne d'un autre paradigme important, quoique mal connu des Congolais : « protecteur de sa communauté ». En effet, le président rwandais porte cette casquette ; jamais, de son vivant, il ne souhaiterait qu'elle tombe de sa tête quelles que soient les circonstances. Des collines burundaises aux vallées du Bugesera, et au-delà, il est considéré comme « le sauveur ». Toute analyse sur le contexte régional doit en tenir compte.

c) Responsabilité régionale : Une troisième affirmation, c'est celle de jouer le rôle de force stabilisatrice dans la région ; une force prête à prendre « ses responsabilités » là où les Etats ont échoué (failed states). La présence des Rwandan Defence Forces (RDF) en République Centrafricaine entre dans cette catégorie.

d) Paradigme du développement économique : Une quatrième considération, c'est autour du paradigme de développement économique et la survie d'un petit pays enclavé et pauvre en ressources naturelles et qui, en conséquence, est obligé de réfléchir deux fois pour sa survie économique. Les pays voisins deviennent, dans cette logique, la cible idéale. Notons en passant que dans leur ensemble les grandes puissances occidentales soutiennent cette stratégie (cf. Propos de l'ancien président français Sarkozy à Kinshasa concernant le partage des ressources naturelles de la RDC avec le Rwanda).

e) Théorie des frontières précoloniales : Il y a ensuite la théorie des frontières précoloniales. L'opinion générale en RDC veut que cette théorie selon laquelle les colonisateurs ont amputé le Rwanda d'une partie de ses

terres qui appartiennent actuellement à la RDC soit le fait du régime actuel à Kigali. La vérité est que c'est une théorie qui date de longtemps, élaborée par des historiens rwandais et reprise par les politiques jusqu'à figurer dans les manuels de géographie-histoire du Rwanda avec carte fabriquée pour soutenir la fausse théorie.

1.2. A l'externe

A l'externe, les mêmes narratifs reviennent teintés à la sauce de la culpabilisation des Nations Unies par rapport au génocide rwandais ; de défense des idées panafricanistes ; de contribution au maintien de la paix dans le monde ; de rayonnement international, etc.

2. Etude de cas : Entretien exclusif du Président rwandais, Paul Kagame, au magazine « Jeune Afrique » du 27 janvier 2025

Dans cette interview, Paul Kagame affirme : « Je n'accepte pas que le Rwanda soit le bouc émissaire des dirigeants congolais ». Il aborde les sujets suivants : Rébellion du M23, bras de fer avec Félix Tshisekedi, critiques de la communauté internationale, accueil de migrants, mais aussi longévité au pouvoir et présidentielle rwandaise de 2024

En lisant cet entretien, on en apprend beaucoup sur la vision et la stratégie de Paul Kagame en RDC, mais aussi sur la déstabilisation permanente de l'Est du Congo et les énormes souffrances endurées par les Congolais depuis trois décennies. On peut analyser cet entretien en 5 points.

2.1. Kagame justifie son activité par la présence des FDLR au Congo

« La menace que fait peser sur notre sécurité l'activité d'un groupe imprégné de l'idéologie génocidaire comme les FDLR est clairement susceptible de nous amener à intervenir en territoire congolais, sans excuses ni préavis. »

“ Comment expliquer qu'il soit toujours actif vingt-neuf ans après le génocide, malgré la présence continue de la Monusco ? En fin 2019, ce groupe a encore mené une attaque meurtrière à Kinigi, dans le district touristique de Musanze, tuant 14 civils, avant de trouver refuge du côté congolais de la frontière.”

Le Président Kagame ne dit pas que l'armée rwandaise a occupé les Kivus pendant 5 années entre 1998-2003 et que pendant plusieurs années, des officiers pro-rwandais ont contrôlé tantôt complètement, tantôt partiellement la zone entre 2003 et 2008 (Nkunda) et entre 2009 et 2012 (Ntaganda). Et que pendant toutes ces périodes, les FDLR n'ont pas été éradiquées. Il ne dit pas non plus que ces FDLR, depuis 1996, se sont fortement affaiblies avec le temps. Le « Kivu security tracker », un

site auquel collabore Christophe Vogel, un expert de gauche qui ne peut pas être soupçonné d'être anti-rwandaï, écrit après la mort du dirigeant militaire des FDLR deux semaines avant l'attaque à Kinigi : « Ce groupe armé, qui a été parmi les plus actifs dans l'Est de la RD Congo, paraît aujourd'hui plus faible que jamais. () Cette rébellion ne disposerait, aujourd'hui, que de moins d'un millier d'hommes selon les estimations des meilleurs spécialistes, contre 2000 à 2500 en 2016 selon le groupe d'experts des Nations-Unies. Les données du KST indiquent, par ailleurs, une forte décline de leurs activités ces deux dernières années. »

Surtout, le Président rwandaï se tait sur les intérêts économiques qu'il tire du pillage du Congo et qui est la vraie motivation de son agression contre la RDC. En effet, en avril de l'année précédente, une étude a démontré que 90% des quantités de coltan (principale source du tantale), d'étain et de tungstène, exportés par le Rwanda sont introduites illégalement à partir de la RDC.

2.2. Paul Kagame lave ses mains du sang coulé par les rébellions qui agissent au nom des Tutsi congolais

« Je condamne tous les abus, d'où qu'ils viennent. Je constate simplement que l'on ne documente pas, ou très rarement, les crimes commis par les FDLR et les FARDC. Pourquoi ? En réalité, il n'y a pas d'arbitre impartial dans cette affaire, et c'est l'un des nœuds du problème. »

Tous les dirigeants des rébellions disaient qu'ils défendaient les Tutsis congolais au Kivu. Ils ont été des seigneurs de guerre qui se sont livrés à des crimes de guerre contre des milliers de civils congolais : Nkunda, Mutebusi, Ntaganda et aujourd'hui Sultani Makenga. Tous ces criminels ont été sous la supervision directe de la hiérarchie militaire rwandaïse. Tous ont été intégrés dans l'armée congolaise pendant de longues périodes et se sont comportés de cette façon criminelle avant, pendant et après cette intégration.

Le Président Kagame fait semblant de prendre ses distances avec les « abus » du M23. Mais il justifie ensuite ces crimes par les crimes des autres et finit par demander un « arbitre impartial ». Or, il sait parfaitement qu'un tel arbitre n'existe pas, car même les groupes d'experts de l'ONU ne sont pas impartiaux selon lui.

2.3. Le gouvernement congolais serait le « responsable principal » de la situation

Il est absolument clair, aux yeux du Président rwandaï, que la responsabilité de cette situation incombe d'abord aux autorités congolaises et, ensuite, aux pays occidentaux, partie prenante dans la genèse du problème.

Si l'on retourne en arrière, c'est bien l'opération Turquoise de l'armée française qui a créé, avec l'accord des Américains, la situation massive des réfugiés rwandais au Congo en 1994. Donc, Paul Kagame devrait dire que ce sont les pays occidentaux qui ont créé le problème. Or, pour lui, c'est le gouvernement congolais qui est le responsable principal de la situation et les puissances occidentales ne sont que « partie prenante ».

De plus, il lance des accusations complètement arbitraires et sans aucune preuve contre le gouvernement congolais :

Première accusation : « Les FDLR sont intégrées au sein même des FARDC et c'est bien là que le bât blesse »

Dans tous les rapports des experts de l'ONU depuis 1998, on retrouve l'accusation que certains officiers de l'armée congolaise coopèrent avec des groupes des FDLR. Il s'agit d'officiers qui essaient de combler leur faiblesse sur le terrain avec la collaboration des milices, dont parfois des FDLR. Il n'y a pas de rapports qui parlent d'intégration des FDLR dans les FARDC.

Deuxième accusation : « Je ne crois pas à la fable d'individus ou de groupes isolés coupables de tenir des discours de haine. Ces discours sont encouragés par le gouvernement congolais. On ne peut pas, d'un côté, créer les conditions pour que de tels discours soient proférés et, de l'autre, faire mine de les condamner. »

Le Président rwandais ne cite aucun discours ni décision ou acte du gouvernement congolais. Or, aussi bien les gouvernements de Kabila que ceux de Tshisekedi ont fait de nombreuses déclarations et autres avertissements contre des discours de haine pour ne pas donner prétexte à l'agression rwandaise.

Sous le Président Joseph Kabila, des commandants tutsis (pro et anti-Kagame) ont été intégrés dans l'armée congolaise. Les pro-Kagame se sont transformés en rebelles, d'autres commandants importants comme Padiri et Masunzu y sont toujours. Et Masunzu est resté longtemps le commandant de la zone militaire qui comprend le Katanga et le Kasai, deux des régions les plus riches du Congo. De plus, une fois que Nkunda a été chassé, Kabila a intégré le CNDP et ses dirigeants politiques dans son Alliance. Et il en a fait de ministres dans son gouvernement ainsi que dans le gouvernement d'alliance qu'il avait noué avec Tshisekedi (de 2019 à 2020).

Le Président Félix Tshisekedi avait déjà sonné l'alerte contre les discours de haine en octobre 2021 ; il l'a répété, depuis lors, à plusieurs reprises.

A vrai dire, les discours de haine sont tenus par des extrémistes qui se trouvent souvent dans la diaspora en Occident, comme feu Ngbanda et son organisation APARECO. Ces personnes sont parfaitement identifiables et Kagame pourrait protester auprès des gouvernements occidentaux, dans les pays où ils vivent. Mais il préfère attiser la haine en protégeant des

rebelles criminels et en accusant arbitrairement le gouvernement congolais.

Enfin, le Président rwandais pose la question suivante : « Croyez-vous une seconde que je sois responsable du fait que 1 % des Congolais profite des richesses de ce pays et que 99 % en sont exclus ? Ou du fait que près de 120 groupes armés prolifèrent dans l'Est ? »

C'est assez démagogique que de surfer sur les clichés qui persistent dans les médias occidentaux. Comme si le Rwanda connaissait plus d'égalité et était plus social que la RDC ! Quant aux 120 groupes armés : quand on compare les actions militaires de tous ces groupes avec le M23, on constate que le M23 agit avec une stratégie militaire, un équipement et des soldats entraînés comme une armée professionnelle, capable de conquérir de grandes surfaces et même d'occuper les villes de Goma et de Bukavu.

Par ailleurs, les milices ont connu une prolifération depuis la guerre d'agression. Dans les lignes suivantes, on verra comment le gouvernement rwandais considère ces milices comme des éléments de la stratégie rwandaise. Dans les rapports des experts de l'ONU sur le M23, on peut lire que des officiers du M23 ont été dépêchés avec des armes auprès des milices juste avant la défaite du M23 en 2013. Ils ont fonctionné comme des formateurs militaires pour des milices (cf. Rapport des experts de 2012, pages 26 à 30, points 6 et 7).

2.4. Que veut obtenir le Président rwandais ?

« D'un côté, le M23 doit cesser les combats. De l'autre, et simultanément, le gouvernement congolais doit étudier sérieusement ses revendications et y répondre. Les autorités de Kinshasa doivent aussi mettre un terme aux discours de haine anti-Tutsis et ne plus menacer ces populations de les renvoyer au Rwanda alors qu'elles sont chez elles au Congo. »

Dans tous les communiqués du mois de janvier (qu'on retrouve via https://twitter.com/M23_ARC), le M23 justifie son droit de défense en disant qu'il respecte un armistice et leur retrait de Bunagana. Or, dans la même période, les rebelles du M23 ont continué d'avancer et d'occuper le terrain jusqu'à 20 km de Goma. Ils ont également fermé tous les accès à la ville de Goma, sauf par le lac. Donc, c'est via la lutte armée que le M23 veut obliger le gouvernement à ouvrir des négociations politiques. Ces négociations auront inévitablement comme but de donner des garanties au M23 pour qu'il n'y ait « plus de collaboration avec les FDLR, ni de discours de haine anti-tutsi ». Ces garanties ne peuvent être autre chose que l'intégration de la majorité des cadres du M23 dans l'armée et l'appareil de l'État à grande échelle, comme dans les périodes où Nkunda et Ntaganda se trouvaient au commandement des FARDC au Kivu.

2.5. Vers la création d'un Etat fédéral autonome à l'est de la RDC ?

La stratégie rwandaise va beaucoup plus loin que les revendications de l'AFC-M23. On voit resurgir, dans le discours officiel du Rwanda, l'idée dangereuse de retourner vers le « grand Rwanda » d'avant la colonisation, quand d'importants morceaux de l'Est du Congo tombaient « sous l'autorité du roi rwandais ». Lors d'une intervention devant l'Assemblée nationale fin janvier 2025, le ministre rwandais des Affaires étrangères a déclaré entre autres que la colonisation a coupé « deux provinces du Rwanda » pour les mettre au Congo. Dans ce sens, on a installé une « commission spéciale sur la genèse du passé colonial comme l'une des sources des conflits à l'Est de la RDC, et ses impacts sur les relations entre la RDC et le Rwanda » au parlement rwandais. On peut d'ailleurs lire des articles nostalgiques de la féodalité d'avant la colonisation dans la presse rwandaise.

Ce n'est pas la première fois que surgit l'idée que l'Est du Congo appartient en fait au Rwanda. Au début de la guerre d'agression en 1998, l'ambassadeur rwandais à Bruxelles montrait, lors d'une conférence de presse, une carte avec les frontières du Rwanda d'avant la colonisation, frontières qui contenaient aussi de grands espaces à l'est du Congo.

Le 11 décembre 2012, Steve Hege, le dirigeant du groupe d'experts de l'ONU, a décrit la stratégie du Rwanda lors d'un témoignage devant le sous-comité pour l'Afrique de la Commission des affaires étrangères du Congrès des USA, comme « la création d'un État fédéral autonome pour l'est du Congo ». L'interview de Kagame à Jeune Afrique prend sa vraie signification à travers cette description de la stratégie rwandaise pour l'est du Congo. Voici quelques extraits du témoignage de Steve Hege :

" L'un des plus hauts responsables du renseignement au sein du gouvernement rwandais a discuté avec moi de plusieurs scénarios possibles pour la sécession de l'est du Congo. Reflétant la pensée de nombre de ses collègues, il a affirmé que, puisque le Congo était trop grand pour être gouverné par Kinshasa, le Rwanda devait soutenir l'émergence d'un État fédéral pour l'est du Congo. Selon lui, « Goma devrait être liée à Kinshasa de la même manière que Juba était liée à Khartoum », avant l'indépendance du Sud-Soudan". ()

Au cours de plusieurs réunions internes du M23 pour la mobilisation, de hauts responsables gouvernementaux, y compris l'assistant spécial du ministre de la Défense, ont ouvertement affirmé que l'établissement de cet État autonome était en fait l'objectif clé de la rébellion (...). Un porte-parole du M23 a récemment déclaré au New York Times : « Nous voulons plus que la décentralisation, nous voulons le fédéralisme », et les intérêts de l'est du Congo se trouvent en Afrique de l'Est." (...)

Cet objectif explique également pourquoi le Rwanda a constamment

cherché à dépeindre tous les groupes armés de l'est de la RDC comme un seul front uni contre Kinshasa ... Lors de nos rencontres avec eux, le ministre rwandais de la Défense et le chef de l'armée ont tous deux justifié et défendu tous les groupes armés de l'est de la RDC, y compris l'extrêmement brutal Raia Mutomboki.

En outre, les Rwandais ont déployé tous les efforts possibles pour dépeindre le Congo comme un « grand vide noir ». Les diplomates rwandais n'ont cessé de déclarer que « le Congo a toujours été un gâchis, c'est une cause perdue » et ont insinué qu'un changement structurel radical serait nécessaire pour le sauver. »

3. Discours versus intentions réelles : ce qui est dit versus ce que l'on veut

Dans cette troisième partie de l'exposé, nous essayons de relever les faits réels observés ou ressentis sur le terrain en RDC des suites des multiples interventions du Rwanda, notamment dans la partie orientale de la RDC.

3.1. Pratiques coloniales :

3.1.1. « Pourquoi balkaniser alors que nous tirons profit de la situation actuelle ? »

Certains observateurs pensent que tous ces bruits sur la balkanisation du Kivu ne servent en réalité qu'à distraire. Le processus de contrôle de la partie orientale de la RDC est plus sophistiqué. Le Rwanda imite avec succès les pratiques coloniales et néocoloniales. Tout intellectuel congolais se rappelle l'expression de l'officier belge en 1960 « avant l'indépendance égale après l'indépendance » ; les désordres qui ont suivi n'ont été que pour que ce principe reste d'application, c'est-à-dire la mainmise coloniale déguisée en néo-colonisation.

En effet, le Rwanda a envahi le Zaïre en 1996/1997 et conquis et exercé son autorité sur l'ensemble du territoire pendant deux longues années. Plus tard, cette occupation se limitera sur les provinces du Nord et du Sud-Kivu, le Maniema et Tanganyika. A partir de 2003 après les accords de Sun City qui ont consacré l'unification du pays, d'autres mécanismes plus subtils furent appliqués pour l'exploitation économique et maintenir un regard sur le fonctionnement des forces de défense rd-congolaises et trouver un moyen de contrôler politiquement les deux Kivu au plus et le Nord-Kivu au moins.

Les combattants du CNDP ne le cachaient pas : « Vos élections là ne nous permettent pas de diriger ce pays que nous avons pourtant libéré en 1996/97. » Ce narratif n'a pas varié avec les versions du CNDP mises à jour M23.0 et M23.1.

Comme toute opération coloniale, il faut un narratif qui passe en interne comme à l'externe. Il faut une capacité d'imposer ces narratifs, des moyens et des supplétifs à l'interne et au besoin une bonne machine de propagande.

3.1.2. Déstabiliser l'Est de la RDC pour bien l'exploiter

Le rôle du Rwanda dans la création des groupes armés, notamment dans les deux Kivu, a été documenté par les humanitaires et la mission onusienne. Selon ces sources, il y aurait une volonté latente ou patente de mainmise sur l'économie de la RDC. Cela va jusque dans des domaines dont on ne parle pas, tels que le circuit frauduleux de l'huile de palme de la Tshopo autour de la PLC ou des produits agricoles du Nord- Kivu (café, cacao, piment, bois, etc.) où des mécanismes de proxy parfois sophistiqués existent.

3.1.3. Colonie de peuplement ?

Dans la droite ligne de la politique coloniale belge pour désengorger le Rwanda, les gouvernements postcoloniaux à Kigali ont fait de l'est congolais la solution pour « aérer » l'hinterland surpeuplé du Rwanda. L'ignorer est une erreur politique en RDC. C'est comme être voisin d'une piscine alimentée en eaux sans cesse et croire que l'on sera épargné des inondations. Plusieurs familles ont été endeuillées autour des fleuves et cours d'eau faute de cette lucidité élémentaire.

3.2. Les vrais et les faux réfugiés

Révolte des réfugiés

En février 2018, il y a eu une révolte des réfugiés de Kibuye sous prétexte de réduction de la ration alimentaire des réfugiés congolais, essentiellement d'une même communauté, qui ont pris la décision de rentrer à pied vers la RDC. Les faits sont documentés à travers les médias tels que The East African² du 22 février 2018. Kanere.org, un site spécialisé dans les questions de réfugiés de la région parle de onze réfugiés tués par la police rwandaise et de nombreux blessés.

Réfugiés ou otages ?

Plusieurs missions du gouvernement provincial du Nord-Kivu accompagnées par le HCR pour organiser le retour des réfugiés congolais installés dans les deux camps de Kiziba près de Kibuye et de Gihembe près de Byumba, n'ont pas abouti en dépit du fait que plusieurs

² Refugees riots in Rwanda put « open-door » policy under scrutiny”, Edmund KAGIRE, The East African , Feb 2018, updated July 06, 2020.

réfugiés souhaitaient être rapatriés en RDC, comme ce fut le cas pour quelques-uns en 2002.

Les chiffres exagérés ?

Les statistiques varient entre les versions du HCR et du gouvernement et parfois du simple au double.

Les refoulés de Tanzanie

The New Humanitarian du 05 mars 2007 informait l'opinion sur le cas de 60 000 déportations des sujets rwandais qui seraient des réfugiés des années 60 et suivantes et qui, selon le gouvernement tanzanien, auraient rejeté l'offre d'obtenir la nationalité ou le statut de réfugié. Au même moment, 20 000 autres rwandais venus de la Tanzanie et pour les mêmes raisons se retrouvaient accueillis en Uganda.

Les exclus de la réforme agraire de 2002/3 et 2004.

Une réforme agraire a été implémentée au Rwanda avec comme résultat des familles paysannes qui se retrouvent sans terres. Le 1er octobre 2013, l'on notait l'arrivée de 200 familles, venues du Rwanda, dans la zone occupée par et sous contrôle du M23.0. D'où venaient-elles exactement ? Qui étaient-elles ? Des soupçons pèsent sur l'implantation des exclus de la réforme agraire au Rwanda dans l'est de la RDC.

Les migrations vers ITURI

Nicaise Kibel'Bel Oka a publié, voici quelques années, un article sur les deux collectivités dirigées par des rwandophones en Ituri. A ce propos, la Constitution congolaise de 2006 a ouvert la nationalité aux rwandophones. Les défaillances de l'administration congolaise ont, au fil du temps, donné lieu à une évolution de l'identité congolaise réelle ou pas. Virtuellement, tout Rwandais serait Congolais. L'on remarque l'utilisation de nouvelles expressions : Hutu de Kalehe, Hutu de Walikale, Hutu de Lubero et à Bunia sans doute Hutu d'Irumu ou de Mambasa.

4. Pour ne pas conclure

4.1. Mise au point

Les arguments récurrents du leadership rwandais concernant son intervention en RDC sont les suivants :

Récupérer nos terres : traçage arbitraire des frontières coloniales avec comparaison rapide avec la frontière entre le Rwanda et l'Ouganda pour

faire passer la propagande.

Depuis 1996-97 : sauvegarder les acquis de la colonie rwandaise (est de la RDC). “According to analyst Titeca, Rwanda considers parts of eastern Congo as part of its sphere of influence. “(DW)³. Les réunions des coopératives minières réservées aux nationaux dans les provinces de l'Est ressemblent bien à des rencontres entre les membres de la communauté Tutsi. Cela dit beaucoup sur les détenteurs de l'exploitation minière artisanale dans l'est de la RDC, activité réservée, d'après le code minier, aux nationaux.

Compétition contre les autres (dont les voisins) prédateurs du monde entier : Uganda, Kenya, Burundi, etc.

4.2. Comment faire face au narratif du Rwanda ?

Face au narratif des autorités rwandaises concernant l'agression de la RDC, les Congolais doivent chercher, non pas à réclamer un dialogue interne au Rwanda parce que cela n'est pas leur affaire, mais plutôt à comprendre à fond cette rhétorique fallacieuse et voir dans quelle mesure ils peuvent empêcher les pays voisins de créer des zones tampons chez eux. Les Congolais doivent, pour ainsi dire, démanteler cette rhétorique parfois pernicieuse d'une part, par la mise en place d'une armée républicaine, équipée, dissuasive, bien payée et, d'autre part, par une diplomatie proactive et réactive.

D'aucuns pensent qu'il faudrait rouvrir les archives coloniales et rétablir la vérité sur les revendications frontalières du Rwanda et mettre fin aux versions de la géographie conflictogène de la région produites par le pays de mille collines. Il est grand temps que les autorités congolaises s'assument et assument leurs missions régaliennes. Comme l'a bien dit Jean Paul Sartre: “l'important n'est pas ce qu'on a fait de nous, mais ce que nous faisons de ce qu'on a fait de nous”.■

3 Référence à une information de la DW (la voix de l'Allemagne).